



Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale



CFARM
Centre de Formation
des Assistants
de Régulation
Médicale

MON PROFIL



C'est un métier qui nécessite des qualités relationnelles, concentration, anticipation et bienveillance à tout moment. L'ARM doit être capable à la fois de gérer son stress mais aussi celui de son interlocuteur. Il doit rassurer, informer et parfois rappeler des consignes de bon sens à des personnes en état de panique.

LES LIEUX D'EXERCICE POSSIBLES



- SAMU Centre de Réception et Régulation des Appels (CRRA – Centre 15).
- Fonction publique hospitalière, corps des assistants médico-administratifs - branche « assistance de régulation médicale » (Catégorie B).

MES MISSIONS SPÉCIFIQUES



Conformément aux recommandations de bonnes pratiques établies par la Haute autorité de santé, l'assistant de régulation médicale participe à l'acte de régulation médicale sous la responsabilité d'un médecin régulateur.

Il assure la réception des appels reçus par les SAMU – Centre 15.

Il contribue sur décision médicale au traitement optimal des demandes et participe à la gestion des moyens, au suivi des appels et des interventions, au quotidien, en situation dégradée et en situation sanitaire exceptionnelle.



Durée :
11 mois



Formation :
Alternance théorie au CFARM et pratique en stages

Stages : **5 semaines de stages découverte, 16 semaines de stages métier.**

Prérequis :

- Avoir **18 ans** l'année d'entrée en formation.
- Être ressortissant d'un des états membres de l'Union européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen
- Être Titulaire du baccalauréat ou une attestation d'équivalence, ou d'un titre ou diplôme de niveau 4 OU justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein.

centreformationARM@chu-grenoble.fr
04 76 76 84 28

MES COMPÉTENCES



Compétences 1 : Traitement d'un appel dans le cadre du SAMU C15.

Compétences 2 : Mobilisation et suivi des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale.

Compétences 3 : Traitement des informations liées à la régulation la qualité, la sécurité et à la vie du service.

Compétences 4 : Appui à la gestion des moyens en situations dégradées exceptionnelles et lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Code RNCP | 38448 Dates de formation : du 02 septembre 2024 au 23 juillet 2025 inclus.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap*

Modalités d'évaluation et programme | Fiche formation**

Méthodes mobilisées | Fiche formation**

Résultats* | Session 2022-23 : 94,7% d'obtention

Tarifs*

Formation proposée en parcours complet, parcours partiels, parcours individualisé de formation et VAE *

*Nous contacter

** [Fiche formation](#)



MON INSCRIPTION



ÉTAPE 1

Je m'inscris aux sélections via [MySelect](#) :

- Je clique sur inscription
- Je renseigne les champs demandés
- Je reçois un mail automatique avec un lien pour créer mon mot de passe (attention durée limitée)
- Je me reconnecte et clique sur Connexion dans MySelect.

ÉTAPE 2

Je complète mon dossier d'inscription en ligne en :

- Renseignant les éléments administratifs demandés,
- Déposant les pièces justificatives demandées,
- En payant en ligne les frais de sélection de 100€.

Je reçois un mail de confirmation d'inscription. J'envoie ensuite mon dossier papier complet en courrier recommandé.

ÉTAPE 3

Je réalise mon entretien après avoir reçu une convocation.

ÉTAPE 4

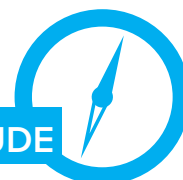
En fonction de mes notes obtenues au dossier et à l'entretien, je suis soit :

- Admis sur liste principale
- Admis sur liste complémentaire
- Non admis

ÉTAPE 5

Si je suis admis sur liste principale, je confirme mon inscription au CFARM.

MA POURSUITE D'ÉTUDE



- Nous contacter.

CFARM AURA Alpes du CHU Grenoble Alpes
CS 10217 - 38043 Grenoble Cedex 9

04 76 76 84 28
centreformationARM@chu-grenoble.fr